

► **La mobilisation a payé !**

LE **SGEN-CFDT** réalise son meilleur score à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) depuis la création de celle-ci : 926 voix au comité technique contre 827 en 2014. Il entre ainsi au Conseil d'administration, au Comité technique de cet opérateur public et y conforte sa deuxième place dans le second degré. Il reprend sa deuxième place chez les personnels de direction et d'inspection et conserve son siège dans la commission compétente pour les personnels administratifs.

À chaque consultation depuis plus de dix ans, un nombre croissant d'électeurs et d'électrices choisit le Sgen-CFDT pour les représenter dans les instances de l'AEFE. Son entrée au Comité technique et au Conseil d'administration, sa présence au sein de nombreuses Commissions consultatives paritaires locales et au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail consacrent le travail des militant·e·s de terrain du syndicat pour faire entendre un message résolument réformateur et engagé dans les établissements et à l'Agence.

Le succès électoral du Sgen-CFDT aux élections à l'AEFE est bien dû à la qualité de l'action syndicale de proximité de celles et ceux qui agissent au quotidien au plus près des personnels et au projet ambitieux de l'organisation, notamment en ce qui concerne la défense des personnels recrutés locaux et sa réflexion sur les statuts des personnels détachés. Les électrices et électeurs sympathisant·e·s ne s'y sont pas trompés, qu'elles-ils en soient chaleureusement remercié·e·s.

À l'Éducation nationale, le Sgen-CFDT confirme son siège au comité technique de l'Éducation nationale avec 250 voix de plus qu'en 2014. Il sera représenté dans un plus grand nombre de commissions administratives paritaires nationales et de comités techniques académiques. Il faudra revenir sur les problèmes qui ont empêché de trop nombreux personnels détachés à prendre part aux scrutins électroniques.

Aux Affaires étrangères, la CFDT gagne un siège supplémentaire au comité technique ministériel, 7 sur 15 au lieu de 6 en 2014. Elle conforte sa place de première organisation avec une présence de poids dans les instances locales.

La CFDT remercie les électeurs et électrices de tous statuts et de toutes fonctions qui lui ont fait confiance en lui apportant leurs suffrages. Elle prendra ses responsabilités pour, dans le cadre d'un dialogue social de qualité, porter leurs attentes et les défendre au sein de ces instances.